LES LUCARNES

Autrefois, le **grenier** n'avait pas besoin de lumière mais seulement de **ventilation** ; c'est pourquoi les ouvertures en toiture étaient rares et de petites dimensions ; on distingue la forme « **lucarne** » et la forme « **outeau** ». De nos jours, l'installation de **châssis insérés** dans le plan du toit est une formule satisfaisante car elle n'oblitère pas trop **l'harmonie du toit ancien**.

Les **lucarnes** ne sont disposées régulièrement que si la façade est elle-même ordonnancée. Dans tous les cas, elles sont **très petites** par rapport à la masse de la maison.
Les lucarnes dites «**de versant**» sont les modèles les **plus courants**, leur bâti **en bois** repose sur les chevrons de la charpente.
Les lucarnes dites «**de façade**» sont édifiées **en pierre**, avec un fronton triangulaire ou cintré, portant parfois un motif décoratif ; leur poids repose à l'aplomb de la façade.

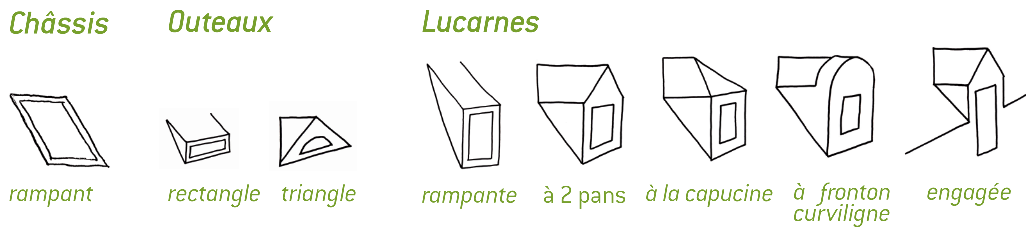

NB : le terme «chien assis» ne correspond à aucune référence traditionnelle ; il désigne, en architecture monumentale, une sorte de très grand outeau triangulaire.

LES CHEMINÉES

Les **souches de cheminées** en Corrèze sont caractérisées par **leur monumentalité** : au-dessus d'un socle imposant, elles présentent souvent des emboîtements successifs. Elles sont implantées **au nu et à l'axe du pignon**, ou bien surgissent du sol ou de la base de la croupe.
Elles sont édifiées **en pierre** ; l'orifice peut être protégé par une **tôle cintrée** ou par une **dalle en pierre sur potelets**.

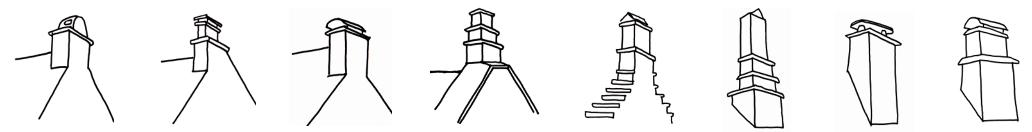

ZONES D'EMPLOI

On ne raisonne qu'en terme de **matériau** pouvant faire référence et d'aspect global du paysage bâti, car les zones absolument préservées dans un état originel supposé homogène n'existent plus. En outre, les zones de transition d'un matériau à l'autre donc avec mixité, peuvent couvrir plusieurs communes.
Il faut retenir que **l'ardoise est quasiment présente partout**.

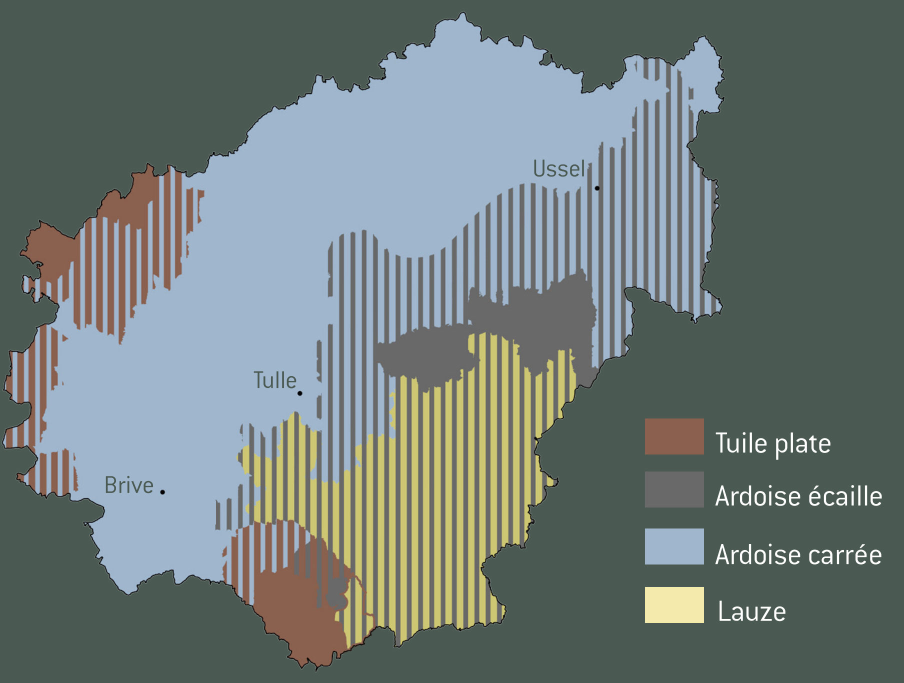

Rédaction, réalisation et mise en page : CAUE 19 - Création du document en juin 2016 - Impression : Imprimerie du corrézien

CONTACTS

Associations locales pour la protection et la valorisation du patrimoine : renseignements auprès de votre mairie ou de votre communauté de communes

Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise
pah.vezereardoise@free.fr

Maisons Paysannes de France en Limousin
correze@maisons-paysannes.org

Pays d'Art et d'Histoire Hautes Terres Corréziennes et Ventadour
pah_contact@yahoo.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CAUE CORRÈZE

1 rue Félix Vidalin – 19000 TULLE
tél. 05 55 26 06 48 – fax 05 55 26 61 16
courriel caue.19@wanadoo.fr – site www.caue19.fr – www.facebook.com/cauecorreze

Les toits traditionnels corréziens

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CAUE CORRÈZE

BIEN COMPRENDRE

L'architecture traditionnelle corrézienne se caractérise, dans le paysage, par la prédominance des toitures ; la couverture, par ses dimensions, sa couleur et sa texture, a un impact majeur, et contribue largement **au caractère et à la qualité de l'édifice par rapport à son environnement**.

LES PENTES

Les toits présentent une symétrie, avec le faîtage dans la longueur, et des pentes entre **35°** (soit 70 %) et **60°** (soit 175%) ; les **2 pentes du toit sont identiques**.

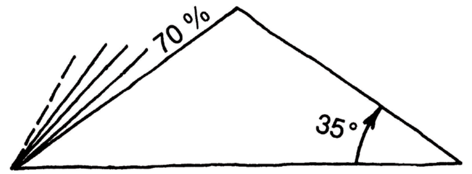

Un matériau de couverture n'assure l'étanchéité d'un toit qu'à condition de donner une certaine pente au versant ; la pente est l'angle formé par rapport à l'horizontale ; elle s'exprime en degré ou en pourcentage.

LES FORMES RENCONTRÉES SUR LE DÉPARTEMENT

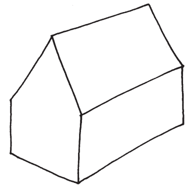

Les toits **à 2 pans - 2 pignons droits** sont plus fréquents en zone de montagne et Causse.

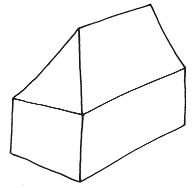

Les toits **à 2 pans - 1 pignon et 1 croupe** ne se rencontrent que sur les plateaux Est, gorges et vallée de la Dordogne.

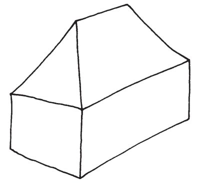

Les toits **à 2 pans - 2 croupes** correspondent souvent à des demeures plus aisées, on en trouve beaucoup dans le Bas-Pays, en Xaintrie et sur les plateaux Ouest.

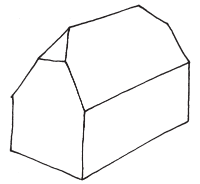

Les toits **à 2 pans et 2 demi-croupes** sont plus caractéristiques des zones de plateaux moyenne Corrèze.

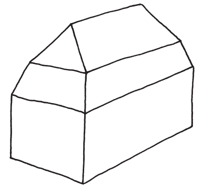

Les **toits brisés**, combles dits « à la Mansart » , sont rares et localisés dans le Bas-Pays.

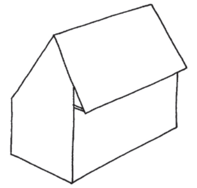

Les **toits en porte-à-faux** témoignent d'une grande ancienneté (1550-1750).

L'ARDOISE

L' ardoise corrézienne d'Allassac et de Travassac, exploitée depuis le 16°s. s'est imposée **dans tout le département** et au-delà. Elle se présente en taille petite et **carrée**, ou bien en **écaille** pour les variétés " forte " et " demi-forte ". Elle se pose sur liteaux ou sur voliges, au crochet ou à la pointe, dans le cadre de restaurations. L'ardoise d'Angers, puis l'ardoise d'Espagne, moins chères, plus légères, mais plus gélives, la concurrencent tout au long du 20°s. Cependant les **qualités esthétiques** et techniques de l'ardoise corrézienne sont incomparables ; elle est non gélive et recyclable. Un carrier en assure toujours la fourniture.

taille en écaille

toiture du Causse en ardoise

Restaurer ou rénover

L'ardoise de Corrèze est déposée puis triée et complétée. Elle doit être **clouée sur des voliges épaisses**, à pureaux (partie visible du matériau qui reçoit la pluie) brouillés et à rangs de format décroissant vers le haut. **Les faîtages** ou arêtiers sont réalisés soit en terre cuite scellée **au mortier de chaux** (Bas-Pays), soit **en zinc** non visible (montagne). Les rives présentent de plus grandes ardoises dites «**moraines**». A cause de la rareté de la production corrézienne, il est souvent admis d'employer des ardoises naturelles épaisses d'autres provenances, pouvant être posées au **crochet inox prépatiné**. Il n'y a pas ou peu de débord en pignon ; les avant-toits en gouttière sont en volige large.

LA LAUZE

La lauze est une **dalle de schiste** (localement de grès, de calcaire ou de phonolite) taillée **en écaille**, disposée selon un format et un recouvrement décroissant vers le faîtage, sur des pentes fortes (45 à 60°). Elle est accrochée à la volige par des **chevilles en bois** ou posée **en tas de charge** (encorbellement) en bord de toit ou sur les édicules, dans ce cas, la pente est plus faible (ex : fours à pain). Bien qu'il n'y ait plus de carrière exploitée en Corrèze, la lauze est couramment remployée.

Soigner les détails

Lors de la dépose d'une ancienne toiture en lauze, le couvreur effectue un tri, puis conserve les lauzes en bon état qui sont mélangées avec des lauzes neuves de la même provenance. Elle sont posées à pureau dégressif et crantées aux **clous en inox ou en cuivre** sur le voligeage.
Les arêtiers et les rives sont réalisés avec des lauzes de grande dimension, posées dans le sens de la pente du versant.
Le faîtage est réalisé par des **tuiles scellées au mortier de chaux**.
Plusieurs artisans notamment dans le secteur d'Argentat, savent réaliser des toits neufs ou des réparations en lauze.

LA TUILE

La tuile **plate à crochet** est de **petit format** (17x29 cm soit 60 à 70 tuiles au m²) brun rouge flammé, accrochée aux **liteaux** sur des pentes assez fortes : 45 à 55°. Sa présence correspond aux fonds argileux de Beaulieu-sur-Dordogne et de l'Auvézère.

© Y-M Froidevaux. Techniques de l'Architecture ancienne, ed. Mardaga

Observer et se documenter

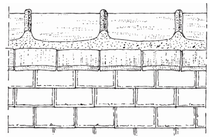

© P.Labouteux. Traité de couverture traditionnelle, ed. H. Vial

Faîtage réalisé avec des tuiles faîtières, crêtes et embarrures de mortier de chaux

Comme l'ardoise ou la lauze, après dépose de la couverture, chaque fois que cela est possible, les tuiles sont réemployées et complétées par un **panachage de tuiles** proposées par certains fabricants. Les tuiles sont épaisses et le pureau est irrégulier.
Le faîtage est réalisé avec des tuiles rondes scellées au mortier de chaux naturelle constituant l'embarrure et le bourrelet de la crête.

LE CHAUME

Jusqu'au début du 20°s., une partie des constructions rurales étaient encore couvertes **en paille de seigle** ou de sarrasin. Les paquets de paille, " gluis ", étaient assujettis travée par travée, de bas en haut, par des baguettes souples elles-mêmes fixées par des liens à des lattes horizontales posées sur les chevrons.
Ce chaume ne subsiste plus qu'à l'état de vestige ; il a été progressivement évincé, de 1870 à 1970, soit par des matériaux légers et économiques (tôle, fibres-ciment, papier goudronné), soit par la tuile à emboîtement, soit par l'ardoise.

Privilégier la ressource locale

Il est devenu très difficile de trouver des artisans qui savent se procurer le matériau adéquat et le **poser «à la corrézienne»**. Les couvertures de chaume actuelles sont le plus souvent du roseau de Camargue qui nécessite un peu moins d'entretien. On doit cependant conserver les caractères anciens du toit : pente forte, traitement spécifique des rives et de la lucarne.

On trouve trace de l'emploi du **bardeau de châtaignier** sur des clochers, des jouées de lucarne, et sur des puits.

TRAITEMENT DES DÉTAILS

LES FAÎTAGES, ARÊTES, NOUES, SOLINS

La jonction de deux versants de toit peut être réalisée dans le même matériau par la technique du « **lignolet** », le côté dépassant est celui exposé aux intempéries ; ou bien avec un rang de tuiles, rondes ou en bâtière, scellées au mortier de chaux naturelle ; ou bien encore par des tôles de zinc mises en forme. Les **épis de faîtage**, décoratifs, se rencontrent surtout dans les secteurs à « terre cuite ».
Les **noues** (jonctions en creux) étaient traitées autrefois par un **léger arrondi** utilisant le matériau de versant. Les **solins** (jonction versant contre maçonnerie) étaient assurés par un **mortier de chaux naturelle**. De nos jours, les étanchéités sont facilitées par l'emploi de pièces spéciales préformées industriellement.

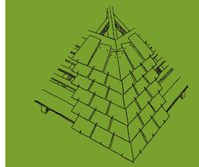

dessin de pose d'arête

arête en lignolet

faîtage en terre cuite

LES ÉGOÛTS

Le débord de toit en bas de pente n'excède pas une quarantaine de centimètres, (exception faite de certains logis du 17°s. dont la façade est édifiée en retrait du toit, déterminant un « auvent » à poutres apparentes, de 0,50m à 1,50m de large).
La technique du « **couyau** », moins employée en Limousin qu'en Périgord et en Quercy, sert en l'absence de chéneau, à **éloigner l'eau de pluie** de la base des murs.

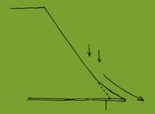

couyau

couyau

logis 17°s. à débord de toit

LES RIVES

Jusqu'au 20°s., aucune pièce de charpente ne déborde en pignon, la couverture s'arrête à quelques centimètres seulement au-delà de la maçonnerie.
On observe parfois des **pignons saillants**, non couverts, protégés par des **pierres plates** ; ces dispositions étaient généralement liées à des couvertures végétales (chaume) pour les **protéger du vent** et faciliter l'accès d'entretien.

PIGNONS

à «pas d'oiseaux»

en «tas de charge»

dalles rampantes (labenches)